

# CACES® - CHARIOT R489 Cat 5 – Initial

## 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable



### Objectifs

Situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation  
Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort  
Expliciter et de justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation du chariot  
Réaliser en sécurité les opérations de maintenance prescrites, impliquant mise en œuvre du chariot automoteur

### Prérequis

Toute personne apte médicalement souhaitant utiliser un chariot élévateur et/ou titulaire d'un CACES R489

### Public

Toute personne souhaitant manipuler le chariot automoteur de catégorie 5.

### Durée

1 Catégorie :  
28 heures

### Coût

1 Catégorie :  
880 € HT / pers

### Dates

- Inter-entreprises : cf. planning  
- Intra-entreprise : nous contacter

### Informations pratiques :

Les modalités, délais d'accès et informations complémentaires relatives à la formation sont disponibles sur notre site internet et à l'accueil de FORE ENTREPRISE.

### Réglementation et textes de la Sécurité Sociale

Identifier les rôles des différentes instances, organismes de prévention  
Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un chariot

### Classification et Technologie

Identifier les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques fonctionnelles, et en déduire leurs utilisations et leur limite d'utilisation  
Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction  
Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité : coupe-circuit, frein de service, clé ou dispositif de condamnation

### Sécurité

Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation  
Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur  
Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé  
Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge  
Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur & leur fonction  
Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes  
Connaître les règles de circulation et les règles de conduite  
Connaître les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort

### Méthodes & moyens pédagogiques :

Pédagogie active et participative. Formation théorique avec échanges entre les participants et le formateur autour de vidéos et textes commentés. Mise en situation et exercices pratiques sur engins sur plateforme pédagogique conformes à la recommandation INRS. Support de cours remis lors de la formation sous forme de livret.

### Evaluation et validation :

Attestation de formation CACES®  
Evaluation Diagnostic.  
Evaluation par le formateur aux moyens de QCM en théorie et grille d'évaluation pratique.  
Evaluation par un testeur certifié par un organisme certificateur indépendant pour le CACES.  
Une évaluation de la qualité permettant d'exprimer leur ressenti vis-à-vis de la formation.  
Aucune validation partielle possible.

### Adéquation

Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée

### Vérification

Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste

### Conduite circulation manœuvres

Circuler avec un chariot : à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité  
Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile  
Effectuer la mise en stock et le déstockage d'une charge à tous les niveaux d'un palettier jusqu'à hauteur de 6 mètres  
Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque  
Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue ou volumineuse  
Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de signaler à sa hiérarchie

### Maintenance

Effectuer les opérations de maintenance de son ressort

Recyclage conseillé  
tous les 5 ans.